

**Zeitschrift:** Gazette musicale de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Adolphe Henn  
**Band:** 4 (1897)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Les mélodies populaires suisses  
**Autor:** X.X.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068427>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# GAZETTE MUSICALE

## DE LA SUISSE ROMANDE

IV<sup>e</sup> ANNÉE

4 Mars 1897.



### LES MÉLODIES POPULAIRES SUISSES

Il est presque impossible de donner une idée exacte du chant de la Suisse et de définir le charme particulier qui lui est propre. Il faut entendre un *ranz des vaches* pour en saisir la mélodie; toute théorie ne peut en donner que des notions incomplètes auxquelles la musique notée ne supplée même que d'une manière imparfaite. Les airs les plus vulgaires sont ceux qui présentent le plus de difficultés à la notation. Les thèmes ont de la simplicité, mais le grand nombre d'ornements que les pâtres introduisent, les traits non mesurés, les passages subits de la voix de poitrine aux sons gutturaux qu'on nomme en Suisse *Jodeln*, ne peuvent s'écrire. Le berger des montagnes s'abandonne à toute sa fantaisie lorsqu'il chante ce que mille échos répètent, sans s'astreindre à des règles qui lui sont inconnues; il invente mille formes qu'il ne redit jamais exactement, parce qu'il oublie ce qui lui est inspiré par les lieux, les circonstances et un talent inné! Parmi les airs suisses, le *ranz des vaches* ou plutôt les *ranz*, car il y en a un pour chaque canton, tiennent le premier rang. Dans le patois de la Suisse romane, *ranz* signifie une suite d'objets qui vont à la suite les uns des autres; le *ranz des vaches* est donc, à proprement parler, la marche des vaches. Cet air, qui n'a point d'analogie avec les mélodies nationales des autres peuples, paraît être fort ancien. Son effet dépend du lieu où il est chanté et de la méthode de celui qui le chante. On l'a

dit avant nous : ce n'est point sur un théâtre d'opéra, ou dans une salle de concert, qu'il faut écouter le *ranz des vaches*; il doit être entendu dans les lieux mêmes où il fut composé, au milieu des rochers des Alpes, sur la porte d'un chalet, au bord d'un lac. Il lui faut les accompagnements de la nature, la voix de l'écho qui le répète et le prolonge, les beuglements des vaches, le carillon de leurs clochettes qui jettent au hasard des sons à intervalles inégaux. Il est du plus grand effet dans les solitudes, et semble tirer des paysages alpestres quelque chose de solennel et de mystérieux.

Les mélodies des *ranz des vaches* dans les différents cantons ne se ressemblent pas. Leur mouvement est généralement lent, mais il en est dont le caractère a quelque chose de joyeux. Il est à peu près impossible de traduire d'une manière satisfaisante les paroles de ces chansons rustiques, parce que la plupart sont sans intérêt, ou se rapportent à des usages du pays, ou même n'ont qu'une signification obscure. Ce ne sont en général que des appels faits aux animaux par le vacher qui les désigne tous par leur nom sur les mêmes inflexions de voix, ce qui donne lieu aux répétitions si nombreuses des mêmes phrases qu'on remarque dans les *ranz des vaches*. Ces *ranz des vaches* ou *des chèvres* ne sont pas les seuls airs nationaux des Suisses. Ils ont d'autres chansons parmi lesquelles on distingue *le chassaeur de chamois* et *la Visite nocturne*. Cette dernière se rapporte à une coutume singulière qui donnerait une idée peu favorable des mœurs de la Suisse si l'on ne savait qu'elle existe de temps immémorial dans quelques cantons allemands, et notamment dans celui de Berne, sans qu'il en soit jamais résulté de désordres dans les familles.

Cet usage, consacré par une longue série de siècles, consiste en ce qu'à certains jours, les garçons d'un village vont passer une partie de la nuit auprès des filles dont ils recherchent l'alliance. En arrivant chez l'une d'elles, le garçon débite un discours pour être admis auprès de celle qu'il a choisie. Cette demande et la jeune fille sont les sujets de la chanson. Ce qu'il y a de singulier dans cet usage, c'est que la jeune paysanne qui refuserait de s'y soumettre serait déshonorée, parce qu'on lui soupçonnerait des intrigues secrètes.

Il ne faut pas oublier de mentionner les *couraulas* du canton de Fribourg, espèces de mélodies d'un genre particulier qui semblent avoir plus de rapports avec certains airs des paysans russes qu'avec ceux de la Suisse. Quelques compositeurs de ce pays ont voulu dans ces derniers temps créer une musique nationale moderne en lui donnant les formes actuelles de l'art. Le mélange qui résulte des fragments d'anciennes chansons avec ces formes plus jeunes est dépourvu de charme et d'originalité.

X. X.



## W.-A. Mozart, enfant

A GENÈVE EN 1766

*Voyages artistiques du jeune musicien à Vienne, Paris  
Londres, en Hollande et en Suisse.*

(SUITE)

De ce second séjour à Paris, Grimm nous a laissé dans sa correspondance littéraire, un fidèle tableau, qui résume fort bien le degré de talent où était alors parvenu notre jeune héros. Voici cette seconde lettre :

« Nous venons de voir ici les deux aimables enfants de M. Mozart, maître de chapelle du Prince archevêque de Salzbourg, qui ont eu un grand succès pendant leur séjour à Paris en 1764. Leur père, après avoir passé près de dix-huit mois en Angleterre et de six mois en Hollande, vient de les reconduire ici, pour s'en retourner à Salzbourg. Partout où ces enfants ont fait quelque séjour, ils ont réuni tous les suffrages et causé

de l'étonnement aux connaisseurs. M<sup>lle</sup> Mozart<sup>1</sup>, âgée maintenant de treize ans, d'ailleurs fort emballie, a la plus belle et la plus brillante exécution sur le clavecin ; il n'y a que son frère qui puisse lui enlever les suffrages. Cet enfant merveilleux a actuellement 9 ans<sup>2</sup>. Il n'a presque pas grandi, mais il a fait des progrès prodigieux dans la musique. Il était déjà auteur et compositeur de sonates, il y a deux ans ; il en a fait graver six depuis ce temps-là à Londres, pour la reine de la Grande Bretagne ; il en a publié six autres en Hollande, pour M<sup>me</sup> la princesse de Nassau Weilbourg ; il a composé des symphonies à grand orchestre, qui ont été exécutées et généralement applaudies ; il a même écrit plusieurs airs italiens, et je ne désespère pas qu'avant qu'il ait atteint l'âge de douze ans, il n'ait déjà fait jouer un opéra sur quelque théâtre italien.

Ayant entendu Manzuoli<sup>3</sup> à Londres, pendant tout un hiver, il en a si bien profité, que, quoi qu'il ait la voix excessivement faible, il chante avec autant de goût que d'âme. Mais ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est cette profonde science de l'harmonie et de ses passages les plus cachés, qu'il possède au suprême degré, et qui fait dire au prince héritaire de Brunswick, juge très compétent en cette matière comme en beaucoup d'autres, que des maîtres de chapelle consommés dans leur art mourraient sans avoir appris ce que cet enfant sait à 9 ans. Nous lui avons vu soutenir des assauts pendant une heure et demie de suite avec des musiciens, qui suaien à grosses gouttes, et avaient toutes les peines du monde à se tirer d'affaire avec un enfant, qui quittait le combat sans être fatigué. Je l'ai vu sur l'orgue dérouter et faire taire des organistes qui se croyaient fort habiles. A Londres, Bach<sup>4</sup> le prenait entre ses genoux et ils jouaient ainsi de tête alternativement sur le même clavecin deux heures de suite, en présence du roi et de la reine. Ici, il a subi la même épreuve avec M. Raupach, habile musicien, qui a été longtemps à St-Pétersbourg et qui improvise avec une grande supériorité.

On pourrait s'entretenir longtemps de ce phénomène singulier. C'est d'ailleurs une des plus

<sup>1</sup> Maria-Anna, née le 30 juillet 1751, à Salzbourg, avait à cette époque quinze ans. Elle mourut le 29 octobre 1829.

<sup>2</sup> L'illustre compositeur était né le 27 janvier 1756, à Salzbourg, comptait alors non neuf, mais dix ans !

<sup>3</sup> Manzuoli (Jean), chanteur distingué de l'ancienne école italienne, naquit à Florence vers 1720. On ignore la date de sa mort.

<sup>4</sup> Bach (Jean-Chrétien), onzième fils du célèbre Jean-Sébastien, né à Leipzig en 1735 ; mort à Londres en 1782.